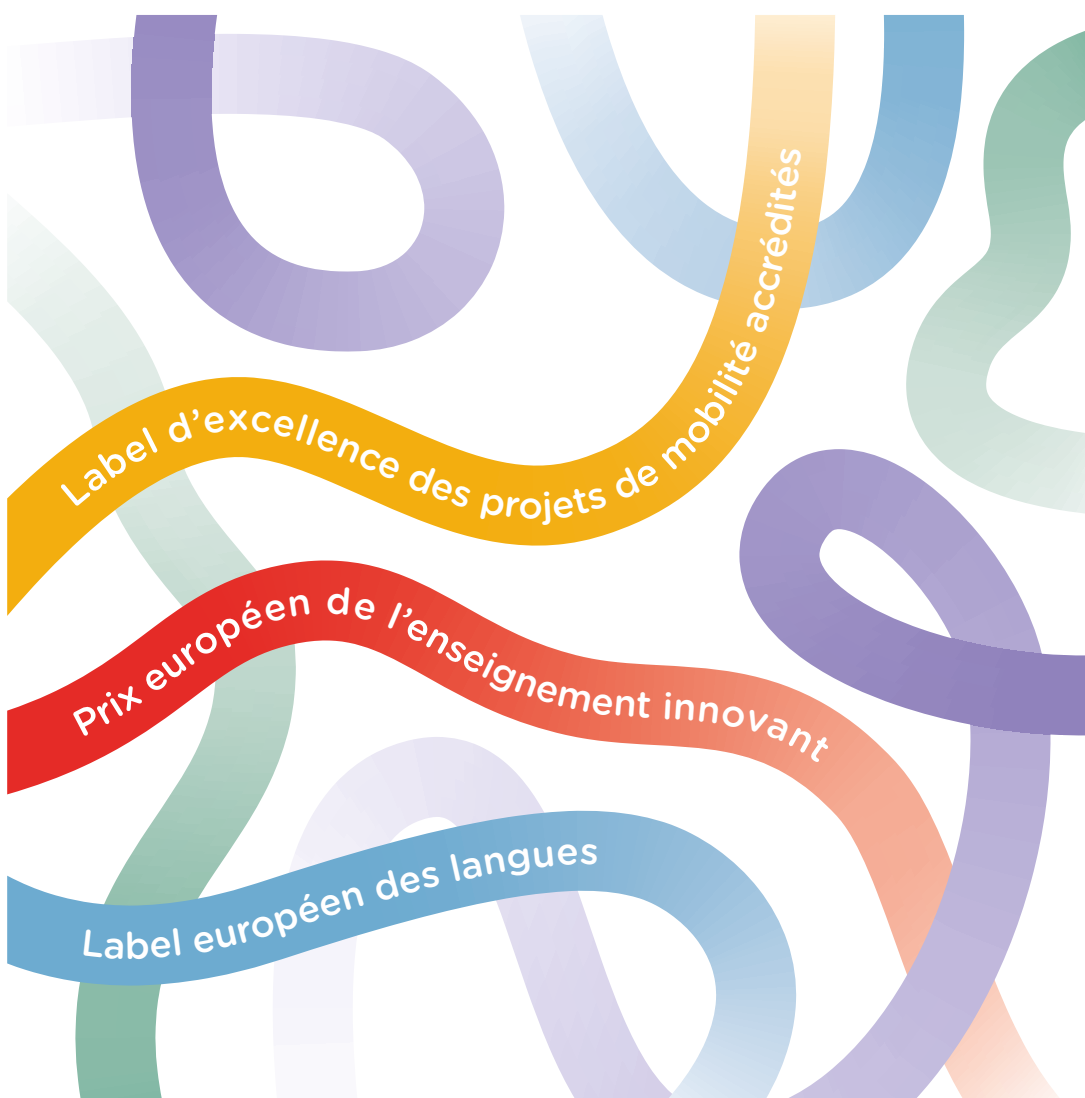


RECUEIL DE PROJETS

Prix Erasmus+ 2025

Valeurs démocratiques et engagement citoyen



04 ÉDITO

06 PRIX EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT INNOVANT (EITA)

- 10 **Former à l'anglais les personnels scolaires et périscolaires d'écoles maternelles**
GIP FCIP de Paris (Île-de-France)
- 12 **Sensibiliser les élèves d'un lycée agricole à la lutte contre les discriminations**
Établissement Public Local d'Enseignement Général et Technologique Agricole (EPLGTA) Beauregard, Villefranche-de-Rouergue (Occitanie)
- 14 **Cultiver l'esprit européen en lycée professionnel**
Lycée des Métiers Henri Senez, Hénin-Beaumont (Hauts-de-France)
- 16 **Donner aux citoyens et à la société civile les moyens d'agir face au crime organisé**
Crim'HALT, Saint-Leu-la-Forêt (Île-de-France)

18 LABEL EUROPÉEN DES LANGUES

- 22 **Permettre l'intégration des réfugiés et demandeurs d'asile par la création artistique**
COTA ONG, Maisons-Alfort (Île-de-France)
- 24 **Valoriser les compétences multilingues des élèves pour former des citoyens éclairés**
GIP FIPAG, Eybens (Auvergne-Rhône-Alpes)
- 26 **Favoriser les compétences linguistiques et l'employabilité dans un contexte ultramarin complexe**
DAESA, Mamoudzou (Mayotte)
- 28 **Créer une plateforme bilingue dédiée à l'apprentissage de la terminologie maritime**
École Nationale Supérieure Maritime (ENSM), Le Havre (Normandie)

30 LABEL D'EXCELLENCE DES PROJETS DE MOBILITÉ ACCRÉDITÉS

- 34 **Œuvrer pour l'insertion professionnelle dans le secteur de l'Éducation des adultes**
Maison de l'Europe des Yvelines, Saint-Germain-en-Laye (Île-de-France)



Nelly Fesseau,
Directrice de l'Agence Erasmus+
France / Éducation Formation

L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation se réjouit de mettre en lumière les projets Erasmus+ récompensés par trois prestigieuses distinctions créées par la Commission européenne : le Prix européen de l'enseignement innovant, le Label européen des Langues et le Label d'excellence des projets de mobilité accrédités. Ces prix Erasmus+ saluent des projets d'intérêt exceptionnel, distingués par leur démarche d'innovation pédagogique, leur excellente gestion, ainsi que par des résultats avérés et un impact au-delà de leurs publics.

Cette année, pour le Prix européen de l'enseignement innovant et le Label européen des Langues, la Commission européenne a retenu la priorité du programme Erasmus+ 2021-2027 intitulée « Éducation à la citoyenneté, participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique ». Sélectionnées par un jury interne à l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, les huit structures françaises lauréates ont su répondre à cette thématique et aux critères exigeants fixés par la Commission européenne. Répartis sur l'ensemble du territoire français, y compris en outre-mer, ces établissements sont issus des quatre secteurs du programme : enseignement scolaire, enseignement et formation professionnels, enseignement supérieur, éducation des adultes. La promotion du multilinguisme, la sensibilisation aux droits humains, l'intégration des réfugiés et demandeurs d'asile, ou encore la lutte contre la criminalité organisée figurent parmi les thèmes abordés.

Destiné aux structures hors enseignement supérieur disposant d'une accréditation, le Label d'excellence des projets de mobilité accrédités a, quant à lui, été décerné à six organisations ayant fait preuve, durant plusieurs années consécutives, d'une conduite de projets exemplaire. Nous présentons l'une d'elles, à titre d'exemple, dans ce recueil.

J'adresse mes vives félicitations aux équipes coordinatrices de ces très beaux projets. Que ce recueil puisse être source d'inspiration pour d'autres établissements, expérimentés ou nouveaux venus dans le programme Erasmus+ !



EUROPEAN
**Innovative
Teaching**
AWARD 2025

Contexte

Créé en 2021 par la Commission européenne, le Prix européen de l'enseignement innovant (European Innovative Teaching Award – EITA) récompense des **méthodes d'enseignement particulièrement innovantes** mises en œuvre dans le cadre du programme Erasmus+. Réservé jusqu'en 2024 au secteur de l'enseignement scolaire, ce prix évolue et est désormais ouvert à tous les secteurs d'activité Erasmus+. Le Label européen des langues y est également associé depuis cette édition.

Le Prix européen de l'enseignement innovant compte cinq catégories :

- Secteur scolaire – Enseignement maternel
- Secteur scolaire – Enseignement primaire et enseignement secondaire
- Secteur Enseignement et formation professionnels
- Secteur Éducation des adultes
- Label européen des langues

Le Prix européen de l'enseignement innovant vise à saluer le travail d'équipes éducatives apportant une contribution remarquable à la profession, à la fois par les pratiques déployées et par l'impact de leur projet sur l'ensemble de la communauté éducative. Son édition 2025 récompense 117 projets européens issus des 33 pays participant au programme Erasmus+.

Le Prix européen de l'enseignement innovant (EITA)

La thématique 2025

Pour la cinquième édition du prix, la Commission européenne a retenu la priorité du programme Erasmus+ 2021-2027 intitulée « **Éducation à la citoyenneté, participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique** ». Pour figurer parmi les lauréats, les projets Erasmus+ devaient encourager les participants à des formes de citoyenneté active, et promouvoir l'inclusion sociale ou les valeurs communes de l'Union européenne, notamment le respect des principes démocratiques, la dignité humaine, l'unité et la diversité, le dialogue interculturel ainsi que le patrimoine social, culturel et historique européen.

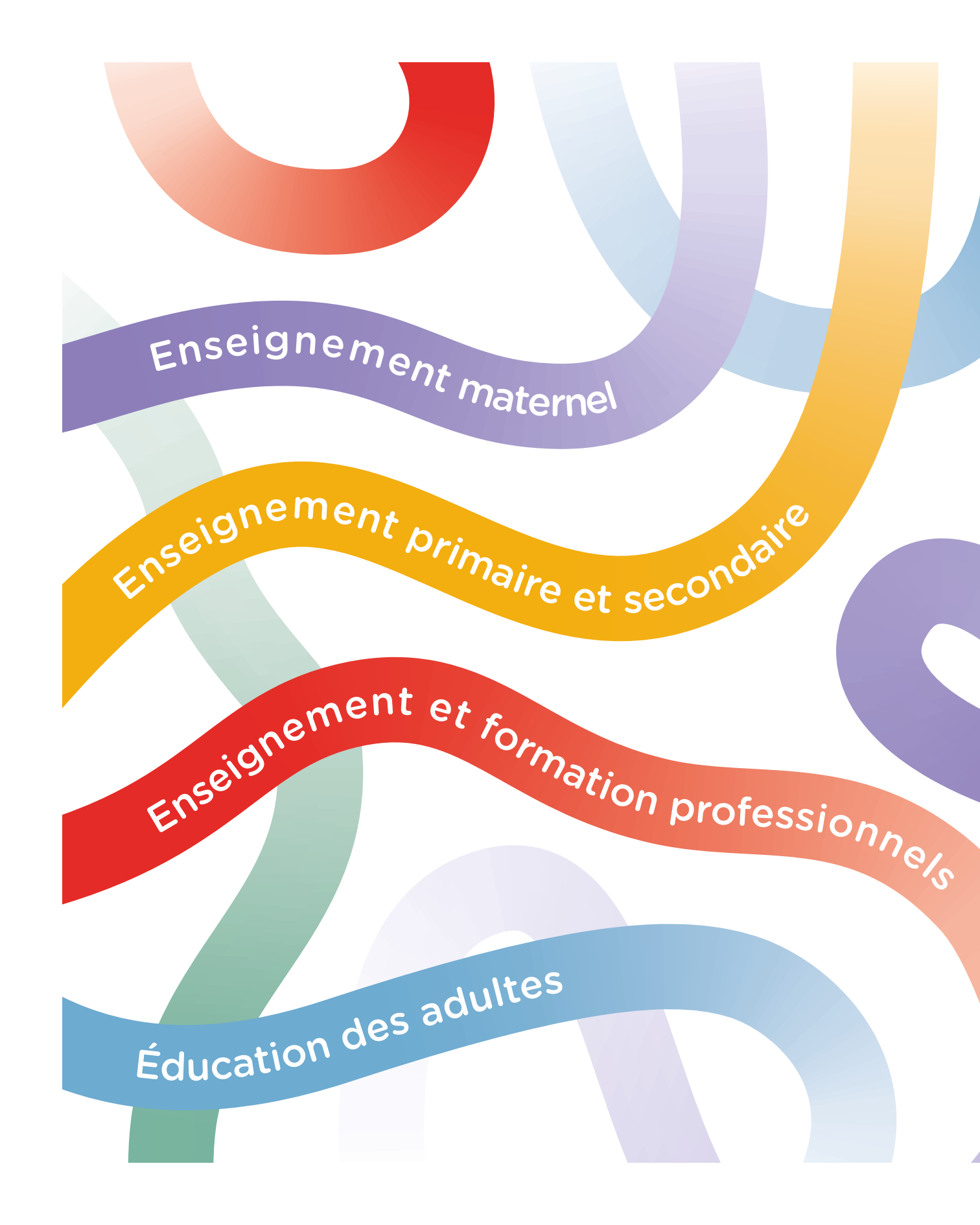
Si la Commission européenne fixe la thématique annuelle du prix et les critères d'éligibilité, la sélection des lauréats relève des agences nationales Erasmus+.

La sélection en France

En France, un comité de sélection interne à l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation désigne, chaque année, un lauréat dans chacune des catégories du prix.

Qu'il s'agisse de projets de mobilité ou de partenariat, les lauréats doivent répondre à la thématique établie annuellement par la Commission, être terminés et labellisés « **Bonne pratique** »* ou, a minima, très bien notés lors de leur évaluation finale. En outre, la grille d'évaluation de la Commission préconise d'examiner les critères suivants : **méthodologie** (approche multidisciplinaire, développement de compétences clés, liens entre apprentissages formels et informels, etc.), **contexte d'innovation** (l'école comme vecteur d'innovation, approche scolaire globale, coopération intersectorielle etc.), **rôle de l'enseignant** (coopération, *peer learning*, etc.), **impact et dissémination** (publics cibles et au-delà, inclusion de participants disposant de moindres opportunités, effets d'entraînement).

*Label attribué à des projets Erasmus+ ayant fait preuve d'une mise en œuvre de qualité et d'un impact particulièrement réussi



Enseignement maternel

Enseignement primaire et secondaire

Enseignement et formation professionnels

Éducation des adultes



Prix européen de l'enseignement innovant

Lauréats 2025

Lauréat catégorie

Enseignement maternel

Titre du projet

CREA2

Porteur de projet

GIP FCIP de Paris (Île-de-France)

Thématique

Immersion linguistique

Secteur

Enseignement scolaire

Action

Projet de mobilité accrédité

Durée du projet

24 mois

(du 01/06/2022 au 31/05/2024)

Subventions Erasmus+

531 760 €

(budget global incluant CREA2)

Pays partenaire

Irlande



Fiche du projet
sur la plateforme européenne



Former à l'anglais les personnels scolaires et périscolaires d'écoles maternelles

Depuis 2018, le GIP FCIP de Paris propose des mobilités en Irlande aux équipes de ses écoles maternelles publiques, tous métiers confondus.

Un atout considérable pour offrir aux élèves une exposition quotidienne à l'anglais.

Se former pour éveiller aux langues dès la petite section

L'objectif du projet CREA2 ? Permettre aux personnels enseignants et non enseignants d'écoles maternelles (et élémentaires) de Paris de se former à l'anglais, en leur proposant une semaine de mobilité en Irlande, avec un programme riche et diversifié. Portée par le GIP FCIP de Paris, l'initiative a été lancée dès 2018 dans le cadre d'un consortium coordonné par l'Académie de Paris, via le bureau Erasmus+ de la Délégation de la région académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DRAREIC), en partenariat avec la Ville de Paris. Le GIP est actif sur le programme Erasmus+ depuis 2016 et dispose d'une accréditation depuis 2020.

Dans ces **écoles maternelles dites « bilingues »²**, dont un **certain nombre relève de l'éducation prioritaire**, il s'agit d'exposer l'ensemble des élèves à la langue anglaise dès la petite section, à raison de 8 à 10 heures par semaine. En incluant tous les temps de la journée, y compris au moment de la cantine ou lors des accueils périscolaires. Affichages dans les couloirs, énoncé du menu, consignes des animateurs : la langue anglaise se décline tout au long de la journée !



Ce projet a été récompensé par le label « Bonne pratique »



Cours et projets collaboratifs

Chaque année, ce sont ainsi une trentaine de personnes, issues de deux écoles au moins, qui prennent la direction de l'Irlande sur une période de congés scolaires. Directeur d'école, enseignant, AESH, mais aussi ATSEM, cantinier, gardien, agent d'entretien, animateur... Tous les profils sont invités à participer à la semaine de formation organisée avec l'Alliance française de Dublin. **Entre 2022 et 2024, 128 participants de sept écoles maternelles** ont franchi le pas pour s'atteler à un programme dense : cours de langue, activités culturelles, mais aussi projet de groupe. Présenté à tous en anglais le dernier jour de formation, ce projet de groupe sera ensuite mis en place dans l'école, ou entre deux établissements, grâce aux liens noués sur place. Pour les élèves, il se traduira par la découverte d'activités diverses : initiation au sport gaélique, à la danse irlandaise, jeux de piste, etc.

Des impacts à court et long termes sur les publics

Les bénéfices de l'initiative se constatent à tous les niveaux. Valérie, directrice d'école polyvalente, raconte : *« Notre séjour nous a permis de vivre une expérience culturelle, linguistique et professionnelle riche, une parenthèse formatrice, intense et profondément humaine. »*

Outre la montée en compétences des personnels, CREA2 renforce leur sentiment d'appartenance à l'Union européenne. À des enfants encore très jeunes, il offre **une ouverture sur le monde et un élargissement de l'environnement culturel, qui posent des bases précieuses pour ces futurs citoyens européens**. Les familles sont quant à elles enchantées de cet environnement bilingue, tout comme des projets menés avec les élèves au sein de l'établissement. Les retombées positives sont ainsi perceptibles pour l'ensemble de la communauté éducative.

Que représente ce prix pour vous ?

« Recevoir le Prix européen de l'enseignement innovant constitue une belle valorisation du travail mené à Paris depuis 2018 en faveur de l'enseignement bilingue, ainsi qu'une **reconnaissance du fort engagement d'équipes** qui prennent sur leur temps personnel pour se former. Récompenser CREA2, c'est aussi saluer **un projet à caractère unique, qui associe différents types de publics, en incluant des profils non enseignants.** »

Mathilde Orieux

Adjointe au délégué de la Région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC) et responsable Erasmus+, Rectorat de l'académie de Paris



Pour aller plus loin



Découvrir le projet en vidéo

¹ Groupement d'Intérêt Public pour la Formation Continue et l'Insertion Professionnelle de l'Académie de Paris

² Parfois appelées EMILE (Enseignement d'une Matière Intégré à une Langue Étrangère)

Lauréat catégorie

Enseignement primaire et secondaire

Titre du projet

Simulations de plaidoiries devant
la Cour européenne des droits de
l'Homme

Porteur de projet

Établissement Public Local
d'Enseignement Général et
Technologique Agricole (EPLEGTA)
Beauregard, à Villefranche-de-
Rouergue (Occitanie)

Thématique

Sensibilisation aux droits humains

Secteur

Enseignement scolaire

Action

Partenariat de coopération

Durée du projet

36 mois
(du 01/11/2021 au 31/10/2024)

Subventions Erasmus+

277 999 €

Pays partenaires

Bulgarie, France, Italie,
Portugal, Roumanie



Fiche du projet
sur la plateforme européenne



Sensibiliser les élèves d'un lycée agricole à la lutte contre les discriminations en rejouant d'authentiques plaidoiries

Dans le cadre d'un projet de partenariat, le lycée agricole Beauregard, à Villefranche-de-Rouergue, a organisé un concours de plaidoiries qui l'a mené jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg.

Mieux connaître les instruments européens de protection des droits fondamentaux

Coordonné par un petit lycée agricole aveyronnais, le projet de partenariat « Simulations de plaidoiries devant la Cour européenne des Droits de l'Homme » a rassemblé des lycées bulgares, français, italiens, portugais et roumains autour de la **lutte contre les discriminations**. Au sein du lycée Beauregard, c'est durant le « **Club Erasmus+** », à raison d'une heure hebdomadaire, que ces jeunes lycéens, de 1^{ère} et Terminale pro Laboratoires Contrôle Qualité et SAPAT³, ont été sensibilisés à l'importance de la **Convention européenne des droits de l'homme** (ECHR) comme outil de protection de leurs droits fondamentaux.

Sous la houlette de Daniel Martin, professeur de lettres et d'histoire passionné, les lycéens se sont emparés de cas de discriminations déjà portés devant la Cour européenne des droits de l'Homme pour les rejouer, avec leurs pairs européens, lors de **concours de plaidoiries**. Des sessions de travail ont été organisées autour de six formes de discrimination (orientation sexuelle, handicap, liberté d'expression, religion, gens du voyage, migrants). Chaque élève a choisi la discrimination qu'il souhaitait « défendre » et le rôle à incarner (avocat du requérant ou de l'état défendeur, avocat principal ou associé).



Tribunal de chaque pays participant

Une **vingtaine de lycéens aveyronnais au total** ont pris part à ce projet initié durant la pandémie de Covid-19. Par groupe de cinq, les jeunes, qui n'avaient parfois jamais voyagé, ont participé aux mobilités dans les pays partenaires, où ils se sont consacrés à des activités pédagogiques et aux plaidoiries. Pour ces dernières, ils ont eu le privilège de concourir devant de véritables tribunaux des différents pays. La **finale**, quant à elle, a eu lieu **devant la Cour européenne des droits de l'Homme**, à Strasbourg ! Avec une **victoire remportée par le Lycée Beauregard**, lui valant une lettre de félicitations de la présidente et d'une juge de la Cour.

Outre l'entraînement à l'argumentation et à l'art oratoire, les « apprentis avocats » ont appris à repérer les ressorts communs aux comportements discriminatoires, mais aussi à décrypter et utiliser la Convention européenne des droits de l'homme. Devenus promoteurs des valeurs de tolérance et solidarité, ils ont pris **davantage conscience de leur citoyenneté européenne**.

Épanouissement des élèves et productions transférables

Daniel Martin indique avoir été impressionné par la manière dont ces lycéens de bac pro, pour certains avec des difficultés scolaires ou familiales, se sont épanouis au fil des semaines. **Des personnalités se sont révélées** au moment de délivrer la plaidoirie. Cette transformation, dit-il, a donné toute sa beauté au projet.

Par ailleurs, au nombre des réalisations du projet figurent un livret final incluant les plaidoiries préparées en français à l'oral et à l'écrit, ainsi qu'une **mallette pédagogique sur les droits humains transférable** à d'autres enseignants (et disponible au format Genially).

Que représente ce prix pour vous ?

« Ce Prix européen de l'enseignement innovant me rend avant tout heureux pour les élèves car le projet a été imaginé pour eux, et ce sont eux qui lui ont donné tout son panache par leurs parcours de progression. Je me réjouis également pour l'enseignement agricole et le ministère de l'Agriculture, dont la cinquième mission est la coopération internationale. Enfin, dans notre établissement, le programme Erasmus+ offre depuis longtemps quantité d'opportunités à de nombreux élèves, qui ont pu effectuer des mobilités, réaliser des stages à l'étranger, alors qu'ils n'en avaient souvent pas les moyens. Les projets européens leur ont fait découvrir l'esprit Erasmus+. Le programme Erasmus+ m'accompagne au quotidien dans mes pratiques pédagogiques ! »

Daniel Martin

Professeur de lettres et d'histoire, Lycée agricole Beauregard



Pour aller plus loin



Découvrir le projet en vidéo



Découvrir le projet Genially

Lauréat catégorie

Enseignement et formation professionnels

Porteur de projet

Lycée des métiers Henri Senez, à Hénin-Beaumont (Hauts-de-France)

Thématique

Mobilité pour tous

Secteur

Enseignement et formation professionnels

Action

Projet de mobilité accrédité

Durée du projet

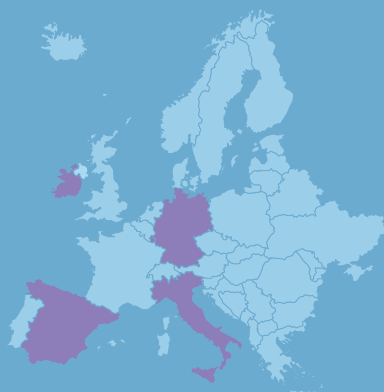
24 mois
(du 01/09/2021 au 31/08/2023)

Subventions Erasmus+

146 705 €

Pays partenaires

Allemagne, Espagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte



Fiche du projet
sur la plateforme européenne



Cultiver l'esprit européen en lycée professionnel

Labellisé Euroscol, le Lycée des métiers Henri Senez, à Hénin-Beaumont, œuvre depuis plus de quinze ans à promouvoir la mobilité européenne en diversifiant les filières et publics concernés. Chaque année, 25 % des élèves de bac pro, soit jusqu'à 150 participants, bénéficient d'une mobilité Erasmus+.

Rebondir après la crise sanitaire

Comment redonner du souffle à l'ouverture européenne dans la période post-Covid, après une longue période marquée par une restriction des déplacements ? Pour relever ce défi, le Lycée des métiers Henri Senez d'Hénin-Beaumont, engagé dans la mobilité depuis 2010 et labellisé Euroscol, s'est appuyé sur l'implication de l'ensemble de l'équipe éducative. En effet, dans le cadre de son accréditation Erasmus+ 2021-2027, l'établissement a choisi, dans un premier temps, de renforcer significativement la mobilité de ses enseignants et personnels. Cette démarche visait à **créer une émulation en interne au bénéfice de la réussite des élèves, souvent issus de milieux sociaux défavorisés, et à incarner la priorité du programme « Éducation à la citoyenneté, participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique ».**

Une dynamique en marche

Sur 120 mobilités financées, **65 ont concerné des personnels**, qui ont accompagné des élèves de bac pro en stage à l'étranger, réalisé des périodes d'observation ou suivi des cours. Cela a renforcé leur envie de s'impliquer dans l'organisation de



Ce projet a été récompensé par le label « Bonne pratique »



mobilités européennes, avec un solide appui administratif de l'établissement. « *Très vite, nos réunions Erasmus+ ont rassemblé plus de 25 enseignants, et des équipes dédiées se sont formées pour chacun des pays avec lesquels nous travaillons* », se réjouit Marc Telliez, proviseur de l'établissement jusqu'en juin 2025. Dans ce contexte de renforcement de la dynamique internationale, les missions et expériences réalisées ont notamment ouvert **de nouvelles perspectives professionnelles** pour les personnels, comme en témoigne le détachement au rectorat de la référente « ouverture européenne » de l'établissement.

Une citoyenneté européenne qui s'affirme

Au fil des ans, cet élan collectif s'est traduit par de nouveaux partenariats avec des établissements et lieux de stage, et par l'élargissement du panel de destinations proposées. Par exemple, à la rentrée 2025, un groupe d'élèves s'est envolé pour la première fois vers la Finlande. Le projet s'est aussi **ouvert à de nouvelles filières**, telles que la chaudronnerie, la construction en carrosserie ou la mécanique automobile. Désormais recentrée sur les jeunes, la mobilité Erasmus+ concerne **25 % des élèves de bac pro, soit jusqu'à 150 participants chaque année**. Création d'entreprise, installation à l'étranger, poursuite d'études ou insertion professionnelle facilitée... Selon l'équipe pédagogique, l'expérience influence durablement la vie des participants. Elle contribue également à renforcer leur citoyenneté européenne : **à l'issue de leur mobilité, 85 % déclarent mieux connaître l'UE et ses institutions, et 56 % affirment s'engager davantage contre la discrimination, la xénophobie et le racisme.**



Que représente ce prix pour vous ?

« Recevoir le Prix européen de l'enseignement innovant est une véritable reconnaissance pour notre lycée, nos équipes éducatives et nos élèves. Ce prix, que nous avons reçu spontanément, récompense un projet qui s'est distingué parmi ceux de la France entière ! **Dans une région souvent associée aux anciens bassins miniers et aux difficultés économiques, cette distinction prestigieuse nourrit notre fierté et illustre pleinement notre identité de lycée professionnel européen.** »

Marc Telliez

Ancien proviseur du Lycée des métiers Henri Senez

« Nous sommes implantés dans un territoire marqué par son histoire et son identité. Il est donc pertinent d'emmener les élèves en Europe **pour qu'ils s'ouvrent à l'autre**, qu'ils découvrent nos points communs et tout ce qui nous rapproche. »

Adéline Bocquet

Proviseure adjointe du Lycée des métiers Henri Senez

« Les destinations choisies offrent généralement un environnement cosmopolite, favorisant les échanges avec des personnes issues de cultures et de nationalités variées. **Nous veillons également à cultiver chez les jeunes un véritable esprit européen.** Avant leur départ, nous leur présentons Erasmus+, qui finance leur mobilité, afin qu'ils prennent conscience des bénéfices que l'Europe peut leur apporter. »

Malah Bouhadda

Référente « ouverture européenne » au Lycée des métiers Henri Senez et chargée de mission à la DRAREIC du Rectorat de Lille

Lauréat catégorie

Éducation des adultes

Titre du projet

ECOPASS — réseau européen contre le crime organisé et la promotion d'alternatives sociales

Porteur de projet

Crim'HALT, à Saint-Leu-la-Forêt (Île-de-France)

Thématique

Lutte contre la criminalité

Secteur

Éducation des adultes

Action

Projet de mobilité de courte durée

Durée du projet

18 mois
(du 01/06/2023 au 30/11/2024)

Subventions Erasmus+

52 860 €

Pays partenaire

Italie



Fiche du projet
sur la plateforme européenne



Donner aux citoyens et à la société civile les moyens d'agir face au crime organisé

Luttant contre l'implantation de la mafia en France et en Europe, l'association Crim'HALT participe au programme Erasmus+ depuis 2018, en organisant des mobilités en Italie destinées à renforcer les connaissances et compétences nécessaires pour faire obstacle au crime organisé.

L'Italie, pionnière de l'antimafia sociale

Association à but non lucratif fondée en 2014, Crim'HALT s'est fixée pour mission de mobiliser les citoyens et de renforcer leur capacité d'action contre le crime organisé. Dans ce cadre, elle met régulièrement en œuvre des mobilités Erasmus+ vers l'Italie, où la législation et les pratiques antimafias sont historiquement plus développées qu'en France. Destinées aux apprenants et personnels de l'éducation des adultes, ces mobilités offrent à des citoyens et/ou représentants du monde de l'ESS l'occasion de se former et d'échanger avec des acteurs locaux. La sixième mobilité de Crim'HALT, organisée au printemps 2024, a ainsi conduit les participants dans la ville de Casal di Principe, ancien fief de la Camorra et symbole de la résistance citoyenne au crime organisé.



Ce projet a été récompensé par le label « Bonne pratique »



Statut de « victime innocente » et usage social des biens confisqués

Issus pour la plupart de collectifs antimafia et d'associations corses et marseillaises, les 27 participants comptaient de nombreux proches de victimes françaises. Pendant une semaine, ils ont notamment rencontré des familles italiennes endeuillées, approfondissant leur connaissance du statut de « victime innocente » de la mafia, qui en Italie ouvre l'accès à certains droits spécifiques. Le programme comprenait également des visites de **biens confisqués à la mafia, aujourd'hui affectés à des usages d'intérêt général par des acteurs publics, associations ou coopératives**. Sur des fonds hors Erasmus+, des journalistes ont également accompagné le déplacement et approfondi leur connaissance du sujet. Cette mobilité, marquée par des moments forts, s'est articulée autour de deux grands événements : la commémoration des trente ans de l'assassinat du prêtre Don Peppe Diana à Casal di Principe, qui a marqué un tournant dans la mobilisation locale, et la grande marche organisée à Rome pour la Journée nationale de la mémoire et de l'engagement en hommage aux 1 000 victimes innocentes de la mafia.

Des familles de victimes mieux outillées

Ce projet, qui a permis de démontrer que **la défense de la mémoire des victimes est un outil d'engagement citoyen pour faire reculer la mafia**, a bénéficié de fortes retombées médiatiques, dont un podcast diffusé sur France Culture. Il s'est également prolongé par des rassemblements à Marseille et à Paris, puis par une conférence en septembre 2024. À la suite de leur mobilité, les familles de victimes participantes sont mieux outillées pour dialoguer avec les pouvoirs publics et les élus locaux, et peuvent s'appuyer sur l'exemple italien pour solliciter aides, indemnisations ou relogements. **L'association Crim'HALT, quant à elle, a pu enrichir son plaidoyer**. Ainsi, elle a, par exemple, obtenu des avancées dans le cadre de la loi « narcotrafic », adoptée en avril 2025. Détentrice d'une accréditation Erasmus+ depuis 2024, elle continue de miser sur le dialogue européen et a organisé une septième mobilité à Gênes sur le thème du logement social et solidaire dans les biens confisqués à la mafia.

Que représente ce prix pour vous ?

« Être lauréat du Prix européen de l'enseignement innovant est une immense fierté. Erasmus+ a changé la donne pour Crim'HALT, car nos projets ont permis de faire venir à nous des gens d'horizons différents, ce qui nous a rendus plus forts. Je pense notamment aux acteurs du logement social qui, initialement, étaient peu sensibilisés à la question du crime organisé, et dont l'appui a ensuite été déterminant pour faire avancer notre combat. Cela a également contribué à renforcer les liens entre les familles de victimes françaises, en dépit d'origines géographiques ou sociales diverses. Enfin, à titre personnel, c'est aussi très gratifiant. Parmi mes nombreuses casquettes, j'enseigne la géopolitique des criminalités à Sciences Po Paris et à l'école HEIP. Transmettre est ma passion, et c'est pourquoi je suis sensible au fait que notre association soit récompensée par un prix de l'enseignement. »

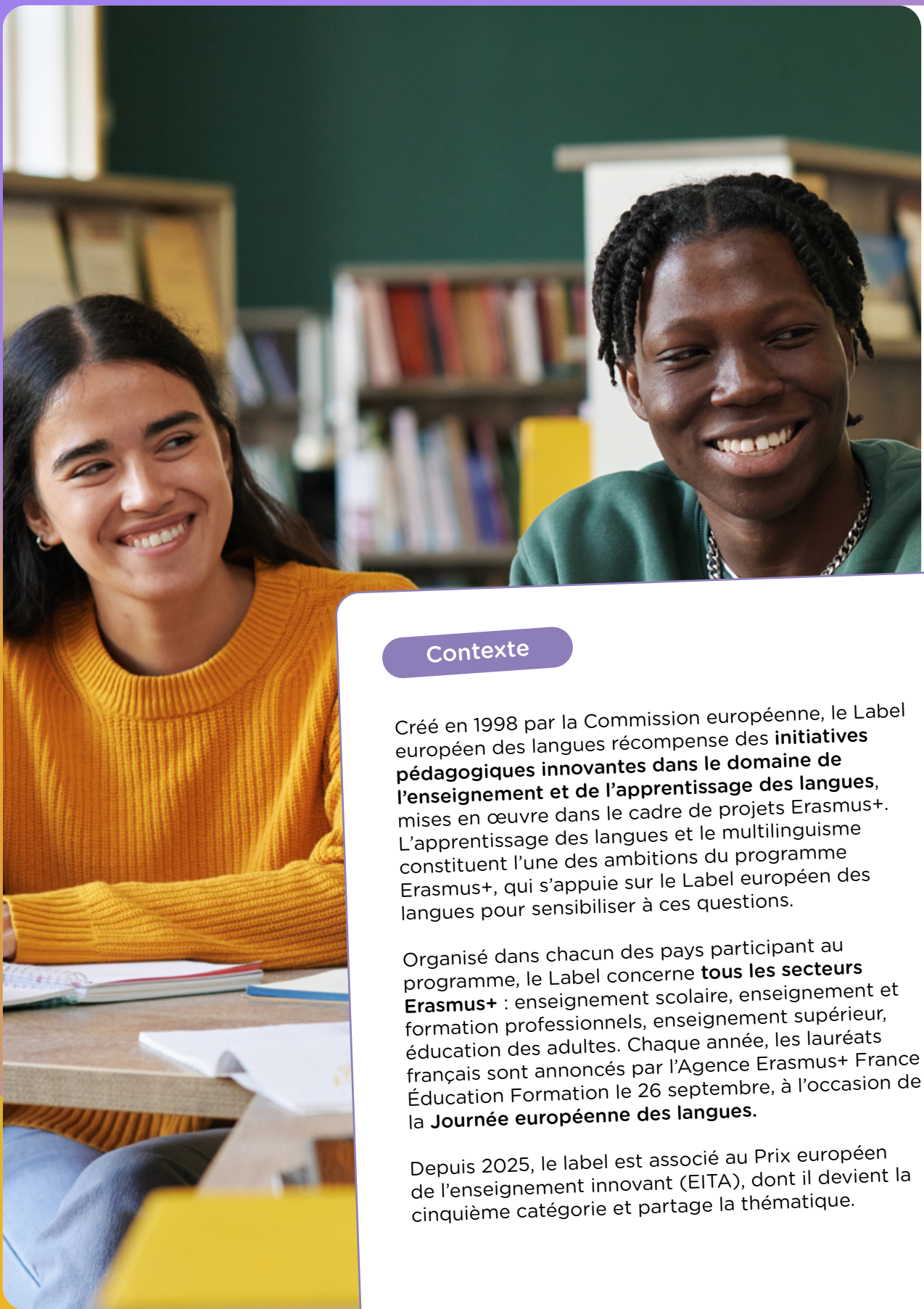
Fabrice Rizzoli

Co-fondateur et président de Crim'HALT



Découvrir le projet en vidéo

⁴ Podcast France Culture (avril 2024)



Contexte

Créé en 1998 par la Commission européenne, le Label européen des langues récompense des **initiatives pédagogiques innovantes dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues**, mises en œuvre dans le cadre de projets Erasmus+. L'apprentissage des langues et le multilinguisme constituent l'une des ambitions du programme Erasmus+, qui s'appuie sur le Label européen des langues pour sensibiliser à ces questions.

Organisé dans chacun des pays participant au programme, le Label concerne **tous les secteurs Erasmus+** : enseignement scolaire, enseignement et formation professionnels, enseignement supérieur, éducation des adultes. Chaque année, les lauréats français sont annoncés par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation le 26 septembre, à l'occasion de la **Journée européenne des langues**.

Depuis 2025, le label est associé au Prix européen de l'enseignement innovant (EITA), dont il devient la cinquième catégorie et partage la thématique.

Le Label européen des langues

La thématique

Pour cette édition du Label, et comme pour le Prix européen de l'enseignement innovant, la Commission européenne a retenu la priorité du programme Erasmus+ 2021-2027 intitulée « **Éducation à la citoyenneté, participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique** ». Afin de figurer parmi les lauréats, les projets Erasmus+ devaient encourager les participants à des formes de citoyenneté active, et promouvoir l'inclusion sociale ou les valeurs communes de l'Union européenne, notamment le respect des principes démocratiques, la dignité humaine, l'unité et la diversité, le dialogue interculturel ainsi que le patrimoine social, culturel et historique européen.

Si la Commission européenne fixe la thématique annuelle du prix et les critères d'éligibilité, la sélection des lauréats relève des agences nationales Erasmus+.

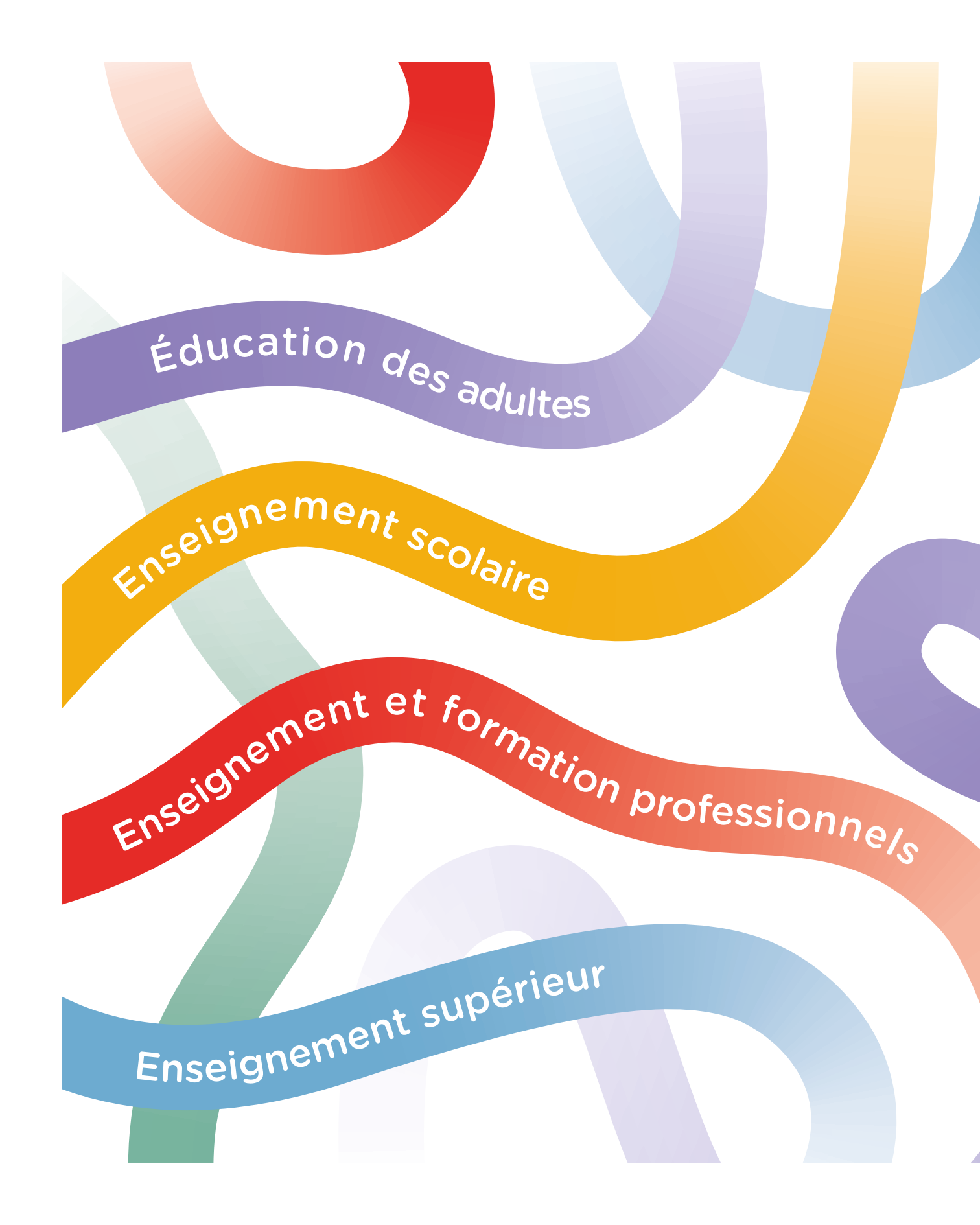
La sélection en France

Les projets sélectionnés peuvent être de mobilité ou de partenariat, doivent répondre à la thématique établie par la Commission, être terminés et labellisés « **Bonne pratique** »* ou, a minima, très bien notés lors de leur évaluation finale. En outre, la grille d'évaluation de la Commission européenne préconise d'examiner les trois critères principaux suivants : priorités thématiques (lien avec un ou plusieurs objectifs de la thématique fixée), approche globale et créative (réponse adéquate aux besoins des apprenants, usage créatif des ressources disponibles, approches novatrices, prise en compte de la réalité de l'Union européenne et de sa diversité linguistique), impact et dissémination (capacité à inspirer, transférabilité, amélioration qualitative et quantitative de l'apprentissage).

En France, un **comité de sélection** interne à l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation désigne, chaque année, jusqu'à quatre lauréats du Label européen des langues. Le nombre de lauréats est à la discrétion des agences nationales et peut varier d'une année à l'autre. Depuis cette année, avec l'association du Label au Prix européen de l'enseignement innovant, et à la demande de la Commission européenne, un premier prix doit être décerné.

Pour l'édition 2025, l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a retenu quatre lauréats, issus de chacun des secteurs éducatifs du programme Erasmus+. Son premier prix est attribué à un projet du secteur Éducation des adultes.

*Label attribué à des projets Erasmus+ ayant fait preuve d'une mise en œuvre de qualité et d'un impact particulièrement réussi

The image features a white background with several thick, wavy, overlapping lines in various colors: red, orange, yellow, green, and blue. These lines create a sense of movement and flow. Four text labels are placed on these lines, each following the curve of the line it sits on. The labels are in French and represent different levels of education and training.

Éducation des adultes

Enseignement scolaire

Enseignement et formation professionnels

Enseignement supérieur



Label européen des langues

Lauréats 2025

Lauréat secteur

Éducation des adultes

Titre du projet

EU-PREPARE - Preparing refugees and asylum seekers for European civic and democratic values, environmental protection and the use of digital tools through visual language and gamification

Porteur de projet

COTA ONG, à Maisons-Alfort (Île-de-France)

Thématique

Insertion des primo-arrivants

Secteur

Éducation des adultes

Action

Partenariat simplifié

Durée du projet

18 mois
(du 01/09/2022 au 29/02/2024)

Subventions Erasmus+

60 000 €

Pays partenaires

Allemagne, Ukraine



Fiche du projet
sur la plateforme européenne



1^{er} Prix

Permettre l'intégration des réfugiés et demandeurs d'asile par la création artistique

Le projet de partenariat porté par COTA ONG avait pour objectif de promouvoir l'inclusion de personnes migrantes grâce à des bandes dessinées et jeux interactifs.

S'approprier la langue et les valeurs de son pays d'accueil

Pour les demandeurs d'asile, les réfugiés, ainsi que l'ensemble des personnes vulnérables récemment arrivées en Europe, la maîtrise de la langue du pays d'accueil et l'appropriation de ses valeurs constituent un préalable indispensable à l'inclusion. Porté par l'association COTA ONG — qui œuvre pour le dialogue social et culturel par le biais des arts visuels — le projet de partenariat simplifié EU-PREPARE visait à combler l'absence d'outils adéquats facilitant l'accès aux savoirs et connaissances essentiels à leur orientation dans leur nouvel environnement. La démarche a réuni des **professionnels de l'éducation, des travailleurs sociaux, des sociologues et des artistes appartenant à des organisations européennes basées à Paris, Marseille et Berlin, en lien avec une ONG ukrainienne.**

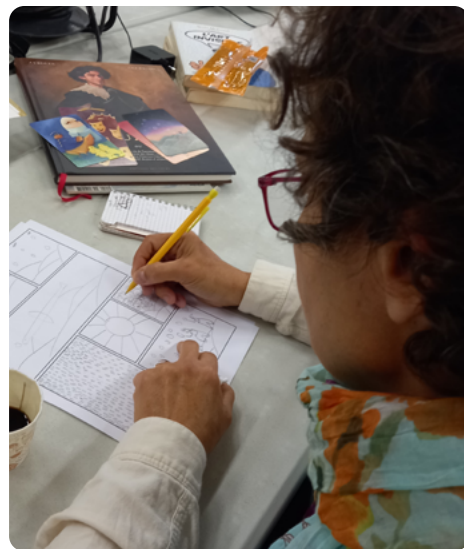


Ce projet a été récompensé par le label « Bonne pratique »



Dans le cadre de quatre ateliers de co-conception, les partenaires ont produit **un ensemble de ressources pédagogiques : 15 bandes dessinées de deux pages, accompagnées de 30 jeux interactifs**. S'appuyant sur des situations concrètes susceptibles d'être vécues par des personnes migrantes, ces productions se déclinent selon **trois thématiques répondant aux priorités européennes : les valeurs civiques et démocratiques, la santé et l'environnement ainsi que la transformation numérique**. Afin de vérifier leur adaptation aux besoins et de les perfectionner, elles ont fait l'objet de sessions de test réalisées avec des bénéficiaires dans chaque pays du partenariat. Désormais **disponibles dans six langues** (allemand, arabe, anglais, français, turc et ukrainien), elles sont **librement téléchargeables** sur le site du projet.

Les outils développés conjointement sont aujourd'hui utilisés dans des parcours d'enseignement linguistique. C'est notamment le cas en région parisienne, où COTA ONG travaille en lien étroit avec la Maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Forts de la réussite de leur démarche, les partenaires ont déposé un nouveau projet dans la continuité des actions engagées. Élargi à des partenaires belge et italien, **EU-PREPARE 2** ambitionne de développer des contenus dans un **plus grand nombre de langues**, telles que le hongrois et l'italien, tout en proposant des formats plus libres et en renforçant l'implication des bénéficiaires finaux dans leur élaboration.



«EU-PREPARE a été une expérience enrichissante pour l'ensemble des partenaires. Ce projet a contribué à consolider nos liens et à renforcer la visibilité internationale de notre association. De plus, cette expérience de partenariat simplifié nous a permis de **développer une méthodologie de travail rigoureuse, fondée sur des objectifs clairs et bien définis en amont** – un facteur clé de réussite. L'obtention du Label européen des langues constitue une reconnaissance précieuse pour COTA ONG et l'ensemble des acteurs impliqués. Nous espérons que cela contribuera à accroître l'impact de nos travaux en leur offrant encore davantage de visibilité.»

Kata Keresztely
Cheffe de projet à COTA ONG



Pour aller plus loin

Lauréat secteur

Enseignement scolaire

Titre du projet

Valorisation des biographies
langagières — parcours numérique
(VABIOLA)

Porteur de projet

GIP Formation et Insertion
Professionnelles de l'académie de
Grenoble (GIP FIPAG), à Eybens
(Auvergne-Rhône-Alpes)

Thématique

Valorisation des langues des familles

Secteur

Enseignement scolaire

Action

Partenariat de coopération

Durée du projet

36 mois
(du 01/11/2021 au 31/10/2024)

Subventions Erasmus+

378 602 €

Pays partenaires

Belgique, Grèce, Italie, Portugal



Fiche du projet
sur la plateforme européenne



Valoriser les compétences multilingues des élèves pour former des citoyens éclairés

Coordonné par le GIP FIPAG, ce projet de partenariat s'articule autour de la conception de l'application Vabiola App, destinée à promouvoir le multilinguisme auprès des élèves et à encourager l'ouverture à la diversité.

Un levier d'inclusion et de réussite

Alors que de nombreux enfants et adolescents évoluent dans des contextes marqués par la pluralité linguistique — sections internationales, binationales ou européennes, langues parlées à la maison, langues régionales, etc., les compétences développées dans ces langues restent encore peu valorisées dans les cadres scolaires traditionnels. Pour les partenaires du **projet VABIOLA, qui réunit des acteurs académiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que des universités, institutions et associations européennes**, la mise en valeur de cette richesse constitue pourtant un levier essentiel pour **favoriser l'inclusion et la réussite de tous les élèves**, ainsi qu'un véritable atout pour former de **futurs citoyens ouverts à la diversité**. Ils ont donc fédéré leurs énergies pour concevoir des outils pédagogiques innovants, et des ressources à destination de la communauté éducative.



Ce projet a été récompensé par le label « Bonne pratique »



Documenter ses apprentissages avec Vabiola App

S'appuyant sur les recommandations du Centre européen pour les langues vivantes (CELV), les partenaires ont souhaité proposer une version modernisée du Portfolio européen des langues (PEL). Ils ont conçu une **application mobile, Vabiola App, qui permet aux élèves de 6 à 18 ans de documenter leurs apprentissages langagiers en milieux scolaires et extrascolaires, de les auto-évaluer et de les faire micro-certifier**. Cette application s'accompagne d'un module de formation et d'accompagnement à destination des enseignants, ainsi que d'un guide pédagogique qui présente un état des lieux de la démarche dans la prise en compte du plurilinguisme chez l'élève.

Un nouveau projet en route

En classe comme à la maison, les élèves s'approprient rapidement *Vabiola App*, qui les amène à interroger l'idée selon laquelle certaines langues auraient plus de valeur que d'autres dans le cadre scolaire ou social, et à reconnaître la richesse de tous les répertoires linguistiques. La démarche **favorise également l'implication des familles — notamment celles éloignées de l'école et de la langue de scolarisation** — reconnues ici dans un rôle d'expertes. Pleinement investis en faveur de la valorisation du plurilinguisme, les partenaires visent les 30 000 utilisateurs de leurs outils à l'horizon 2027, et sont déjà à pied d'œuvre pour y parvenir. Dans le cadre d'un second projet VABIOLA (2024-2027), ils s'attachent à diffuser largement leurs productions tout en les enrichissant : **transformation de Vabiola App en application web** en vue d'une interopérabilité avec les outils numériques de l'Éducation nationale, création de MOOCS pour les enseignants, traductions des contenus dans de nouvelles langues... Le projet n'a pas fini de faire parler de lui !

Que représente ce prix pour vous ?

« Être lauréats du Label européen des langues constitue **une reconnaissance de la qualité de nos productions, mais aussi de la pertinence du plurilinguisme en tant que levier éducatif essentiel**, étroitement lié à la construction d'une citoyenneté européenne et globale. En effet, notre ambition est d'aider les élèves à s'épanouir et à **devenir des citoyens éclairés** et capables de prendre des décisions collectives fondées sur des valeurs partagées.

Ce label représente également un atout précieux pour renforcer la diffusion de nos outils, qui rencontrent un fort écho auprès des partenaires de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. Notre formation a déjà été **déployée dans d'autres académies** en France, et notre projet bénéficie d'une **attention croissante à l'international**, notamment au Canada. »

Bleuenn Le Bouédec

Cheffe du département international à l'École académique de la formation continue (EAFC) de l'Académie de Lyon



Pour aller plus loin

Lauréat secteur

Enseignement et formation professionnels

Titre du projet

Contribuer à l'émergence d'emplois de qualité en Océan Indien et renforcer l'identité européenne par la mobilité

Porteur de projet

DAÉSA (Développement Agro Économique Sécurité Alimentaire (SAS), à Mamoudzou (Mayotte)

Thématique

Insertion des jeunes

Secteur

Enseignement et formation professionnels

Action

Projet de mobilité de courte durée

Durée du projet

18 mois
(du 31/12/2022 au 30/06/2024)

Subventions Erasmus+

120 077 €

Pays partenaires

Irlande, Malte



Fiche du projet
sur la plateforme européenne



Favoriser les compétences linguistiques et l'employabilité dans un contexte ultramarin complexe

Centre de formation basé à La Réunion et à Mayotte, DAÉSA accompagne des publics éloignés de l'emploi en leur proposant des mobilités individualisées, qui leur permettent de développer des compétences linguistiques et professionnelles.

Se former sur le continent européen par des mobilités individuelles de longue durée

Originaire de La Réunion, Bilali disposait d'un niveau d'anglais assez faible et rencontrait des difficultés d'insertion professionnelle sur l'île. Organisé par DAÉSA, son stage professionnel Erasmus+ d'un semestre, dans un centre sportif à Malte, lui a confirmé que les métiers du sport correspondaient au bon choix d'orientation. Grâce à cette mobilité individuelle, Bilali a gagné en assurance, en ouverture au monde et en posture professionnelle. Il est depuis **en mesure d'utiliser l'anglais au quotidien dans un contexte de travail.**

Spécialisé dans l'insertion de demandeurs d'emploi et la formation continue, DAÉSA met en place des projets Erasmus+ pour de **jeunes apprenants de La Réunion et de Mayotte, afin d'améliorer leur employabilité dans un contexte d'importants défis sociaux et démographiques**, et de faibles perspectives de recrutement. La structure dispose, depuis 2023, d'une accréditation Erasmus+ pour le secteur Enseignement et formation professionnels.



Des stages professionnels pour de jeunes ultramarins éloignés des opportunités

Dans le cadre du projet de mobilité récompensé par le Label européen des langues, **Bilali comme treize jeunes Mahorais et Réunionnais**, âgés de 18 à 25 ans, ont réalisé un stage d'un peu plus de six mois en Irlande et à Malte, dans des secteurs d'activité comme le commerce, la restauration ou les sports et loisirs. Une telle expérience de vie dans un environnement géographique et culturel si différent n'a rien d'évident pour la majorité de ces jeunes, qui ont souvent peu eu l'occasion de voyager. Tous reviennent avec une **meilleure maîtrise de l'anglais** et une plus grande autonomie.

Deux visites préparatoires ont également été réalisées par DAÉSA durant le projet qui a, en outre, permis aux formateurs d'initier une réflexion sur **l'adaptation de leurs pratiques d'accompagnement, notamment en matière linguistique**.

Il est à noter que, en dépit de l'importante crise sociale et de la crise de l'eau ayant affecté Mayotte durant le projet, DAÉSA est parvenu à maintenir une grande partie des mobilités prévues et a même pu organiser des remises d'attestations Europass.

Diffuser une culture de mobilité pour réduire l'isolement géographique

Le centre de formation tient à **valoriser les effets du programme Erasmus+**, notamment lors des #ErasmusDays, et à contribuer à **diffuser une culture de la mobilité au sein des communautés locales de Mayotte et de La Réunion**. Pour cela, la structure peut s'appuyer sur le témoignage de Bilali qui, depuis son retour, recommande vivement l'expérience. Alors que le jeune ultramarin pensait repartir à l'étranger, l'association dans laquelle il avait effectué son service civique avant son départ lui a proposé un CDI, dans lequel il est aujourd'hui épanoui professionnellement.

Que représente ce prix pour vous ?

« L'obtention du Label européen des langues constitue une reconnaissance forte de notre engagement à proposer des parcours de mobilité sur mesure, adaptés aux profils de chaque participant. Dans des **territoires comme Mayotte ou La Réunion**, les opportunités sont limitées : **la mobilité permet d'ouvrir des horizons nouveaux, tant professionnels que personnels**.

Ce prix valorise notre approche individualisée, où chaque stagiaire est accompagné dans **un métier et une entreprise choisis avec soin**, en lien avec un **projet de professionnalisation global**. Il souligne notre capacité à faire vivre l'Europe même dans les territoires les plus éloignés, et à offrir **des expériences concrètes d'apprentissage linguistique** à des jeunes qui, autrement, n'y auraient pas accès. C'est un encouragement à poursuivre cette dynamique inclusive. »

Arnaud Prier

Directeur général, DAÉSA (Développement Agro Économique Sécurité Alimentaire)



Pour aller plus loin

Lauréat secteur

Enseignement supérieur

Titre du projet

Linguistic diversity in European
Maritime Higher Education
Institutions - MAR-Lang

Porteur de projet

École Nationale Supérieure
Maritime (ENSM), au Havre
(Normandie)

Thématique

Numérique et langues

Secteur

Enseignement supérieur

Action

Partenariat de coopération

Durée du projet

24 mois
(du 01/12/2022 au 30/11/2024)

Subventions Erasmus+

250 000 €

Pays partenaires

Lituanie, Roumanie



Fiche du projet
sur la plateforme européenne



Créer une plateforme bilingue dédiée à l'apprentissage de la terminologie maritime

Formant les futurs officiers de la marine marchande, l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM), au Havre, a réalisé son premier projet de partenariat, qui lui a permis de développer une plateforme de ressources linguistiques métier.

Un enjeu stratégique pour le secteur maritime

Essentielle pour assurer une communication efficace et sécurisée à bord des navires, la maîtrise de la terminologie maritime en anglais et en français est une compétence recherchée par les acteurs du secteur. Pour pallier le manque de ressources pédagogiques et accompagner la transition numérique des formations, l'ENSM a porté le projet Erasmus+ MAR-Lang, en partenariat avec l'Académie navale de Roumanie et la Lithuanian Maritime University (Vilnius Gediminas Technical University). L'objectif : concevoir un espace numérique d'apprentissage dédié. Dans ce cadre, ils souhaitent aussi valoriser la diversité linguistique, en mettant l'accent sur l'apprentissage du français maritime, souvent absent des formations internationales, alors que la France dispose du 2^{ème} espace maritime mondial et d'une importante flotte civile et militaire.

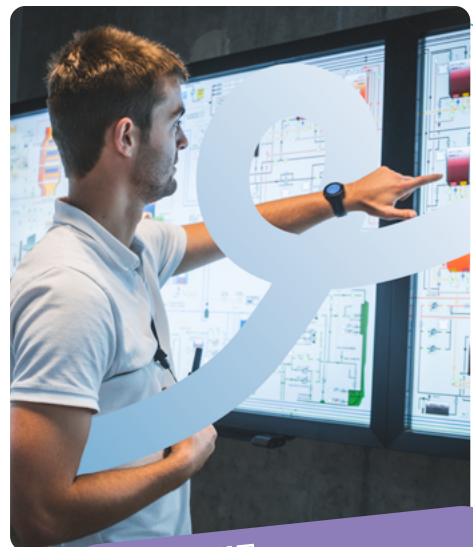


4 000 termes maritimes à portée de clic

Deux années de collaboration ont abouti au développement d'une **plateforme Moodle bilingue** et accessible en *open source*. Les contenus s'organisent autour de six référentiels couvrant trois grandes thématiques de formation : **mécanique navale, logistique maritime et portuaire, manœuvre du navire et manutention de la marchandise**. Au total, la plateforme propose **44 modules interactifs** incluant des cours, des exercices pratiques et des évaluations en ligne, ainsi que des glossaires en français et en anglais qui regroupent plus de 4 000 termes. Tout au long du projet, trois sessions de test ont été organisées dans chacun des pays partenaires, auprès d'étudiants et d'enseignants, permettant d'identifier les ajustements nécessaires pour garantir la pertinence et l'attractivité des contenus.

Une stratégie d'internationalisation en marche

Premier projet Erasmus+ coordonné par l'ENSM après plusieurs participations au programme en tant que partenaire, MAR-Lang marque **une étape pour l'établissement**. Lancée peu après la création de son pôle international en 2021, cette démarche s'inscrit en effet dans une dynamique de **renforcement de son ouverture vers l'Europe et le monde**. En consolidant ses liens avec ses partenaires roumains et lituaniens, MAR-Lang permet d'envisager le développement d'autres actions, par exemple la mise en œuvre de mobilités hybrides (*Blended Intensive Programme* — BIP). Pleinement opérationnelle, la plateforme a suscité un intérêt marqué de la part des professionnels et continue de faire l'objet d'une dissémination soutenue auprès du personnel enseignant de l'ENSM. Certains se sont approprié ce nouvel outil en vue d'une intégration à leurs pratiques pédagogiques et auront prochainement la possibilité de l'enrichir par la création d'exercices supplémentaires.



Pour aller plus loin

Que représente ce prix pour vous ?

« *Projet ambitieux et souvent exigeant, MAR-Lang a présenté un certain nombre de défis, dont celui de travailler avec des partenaires ayant des visions différentes en matière de pédagogie. Mais c'est aussi cela qui en a fait toute la richesse ! Nous avons appris les uns des autres, gagné en compétences, et cela a donné naissance à de belles amitiés. Nous sommes fiers que le Label européen des langues vienne saluer la qualité du travail accompli.* »

Christelle Nicolas

Enseignante en anglais maritime et général à l'ENSM et cheffe de projet MAR-Lang

« *Déjà salué en interne, ce projet bénéficie désormais d'une belle reconnaissance en externe grâce au Label européen des langues. Cette récompense va contribuer à rendre l'ENSM visible auprès de nouveaux partenaires potentiels. Nous espérons aussi que cela donnera envie à d'autres personnels de l'établissement de se lancer dans la coordination de projets Erasmus+. Christelle a ouvert la voie en montrant que cela est possible, et je crois beaucoup à l'effet boule de neige !* »

Gersende Le Dimna

Responsable des relations internationales et des partenariats académiques à l'ENSM



Le Label d'excellence des projets de mobilité accrédités

Un prix européen dédié aux mobilités

Mis en place dans le cadre de la programmation Erasmus+ 2021-2027, le Label d'excellence des projets de mobilité accrédités s'adresse à des structures de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP), de l'enseignement scolaire ou encore de l'éducation des adultes, disposant d'une **accréditation Erasmus+** et se distinguant par des **projets de mobilité parfaitement menés**.

En 2024, l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a décerné les premiers Label d'excellence à des structures détentrices d'une accréditation de mobilité. Cette année, six établissements sont lauréats du Label d'excellence :

Secteur **Enseignement scolaire** :

- Lycée Carcouet, à Nantes (Pays de la Loire)
- Lycée Jean Hinglo, au Port (La Réunion)

Secteur **Enseignement et formation professionnels** :

- Lycée professionnel Albert Londres, à Cusset (Auvergne-Rhône-Alpes)
- Lycée professionnel Olivier Guichard, à Guérande (Pays de la Loire)

Secteur **Éducation des adultes** :

- Samba Résille, à Toulouse (Occitanie)
- Maison de l'Europe des Yvelines, à Saint-Germain-en-Laye (Île-de-France)

Ce recueil de projets met l'accent sur l'un d'entre eux, issu du secteur Éducation des adultes, à titre d'exemple.

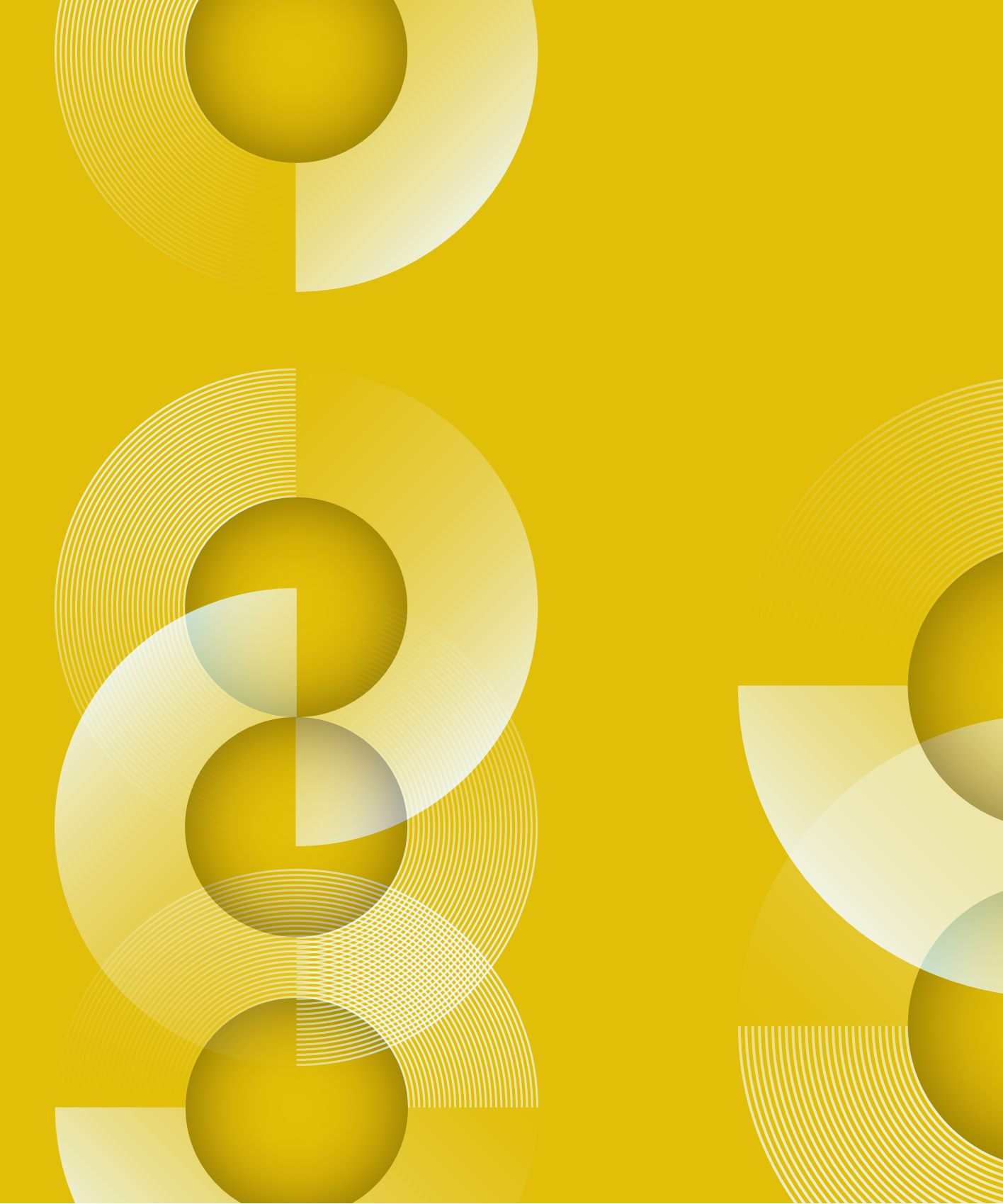
La sélection

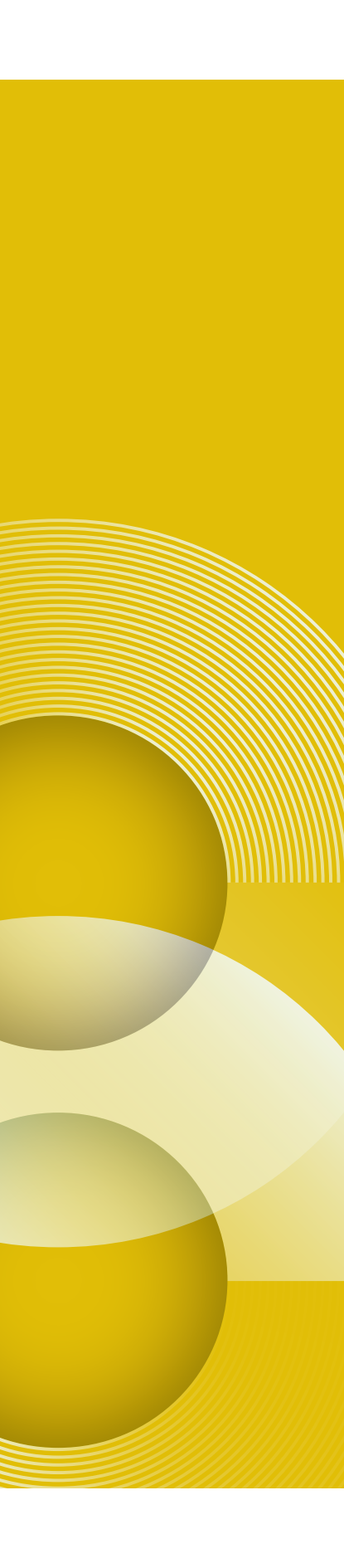
Le label est décerné à toute organisation accréditée de ces trois secteurs éducatifs du programme Erasmus+ ayant obtenu un score moyen d'au moins 85 points, lors de l'évaluation des deux derniers rapports finaux relatifs à des projets de mobilité accrédités.

Un label d'excellence a une durée de **validité de trois ans** et constitue une véritable reconnaissance de la qualité du travail accompli par le porteur de projet et de son engagement dans une démarche exemplaire.

La remise des prix

Les labels d'excellence pourront être décernés à l'occasion de la remise des Prix européens de l'enseignement innovant (EITA) et du Label européen des langues, dans le cadre de la conférence annuelle de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation.





Label d'excellence des projets de mobilité accrédités

Lauréat 2025 du secteur
Éducation des adultes

Lauréat secteur

Éducation des adultes

Titre du projet

DIVE (Découverte Inclusion
Vers l'Europe)

Porteur de projet

Maison de l'Europe des Yvelines, à
Saint-Germain-en-Laye
(Île-de-France)

Thématique

Compétences socio-professionnelles

Secteur

Éducation des adultes

Action

Projets de mobilité accrédités

Durée du projet

24 mois
(du 01/06/2022 au 31/08/2024)

Subventions Erasmus+

41 906 €

Pays partenaire

Allemagne



Fiche du projet
sur la plateforme européenne



Œuvrer pour l'insertion professionnelle dans le secteur Éducation des adultes

La Maison de l'Europe des Yvelines permet à des jeunes en insertion, ainsi qu'à des salariés et bénévoles, de se rendre en stage ou en formation à l'étranger.

Une structure dédiée à l'ouverture sur l'Europe

Christine Colleville raconte avoir eu envie de se lancer dans le montage de projets Erasmus+ à l'écoute de témoignages enthousiastes de porteurs de projets. La Maison de l'Europe des Yvelines (MdEY), qu'elle pilote en tant que coordinatrice technique et administrative, mène des activités autour de la **connaissance de l'Europe** et de l'**acquisition de compétences socioprofessionnelles**. Engagée sur le programme Erasmus+ depuis 2007, cette petite association Loi 1901 a obtenu en 2021 une accréditation **sur le secteur Éducation des adultes** et coordonne un consortium de structures franciliennes actives dans le domaine de l'éducation populaire et de l'économie solidaire – des Missions Locales ainsi qu'une start-up de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Des publics diversifiés

Avec son projet DIVE, dont elle décline actuellement la quatrième édition, la MdEY s'est fixé un double objectif : proposer des mobilités Erasmus+ aux **salariés et bénévoles de son consortium**, mais aussi à des **jeunes en insertion** accompagnés par les Missions Locales avec lesquelles elle travaille. Pour ces deux publics, l'expérience Erasmus+ constitue une opportunité de renforcer des *soft skills* précieuses dans le contexte de l'insertion socioprofessionnelle. La MdEY a ainsi prévu une **soixantaine de mobilités durant la période de son accréditation**, soit entre 2021 et 2027.



Ce projet a été récompensé par le label « Bonne pratique »



Si salariés et bénévoles effectuent plutôt des stages d'observation ou suivent des cours d'une semaine en moyenne, les jeunes en insertion bénéficient de parcours d'apprentissage individuel (stage pratique) d'une durée de cinq à treize jours. Christine Colleville se charge d'identifier la **structure d'accueil** (parfois une association ou une entreprise) **répondant le mieux aux souhaits des jeunes participants**. Pour cela, elle échange en détail avec chacun et, dans un souci de prospection constante, se rend régulièrement chez les partenaires européens.

Préparation soignée et suivi au retour

Avant le départ, ces jeunes, qui ont rarement eu l'occasion de voyager, bénéficient de la part de la MdEY d'une quinzaine **d'heures de préparation** : initiation à la langue et à la culture locale, introduction au système de transport et à la vie quotidienne, organisation de visio avec les structures d'accueil... Autant d'informations qui les aideront à se sentir à l'aise sur place et à se concentrer sur leur stage.

Une fois revenus, les participants transmettent une vidéo ou un photomontage de témoignage – des **supports utiles pour rassurer** les futurs candidats à l'expérience. Cet accompagnement étroit a donné confiance à Marie, 24 ans, partie deux semaines en stage dans un centre de jeunesse à Berlin, dans le cadre d'un projet de réorientation mené avec la Mission Locale Intercommunale de Rambouillet. La jeune femme a témoigné de sa grande satisfaction d'avoir réussi à dépasser ses peurs et n'exclut pas aujourd'hui une nouvelle expérience à l'étranger. La directrice de la Mission Locale le confirme : « **La mobilité permet d'élargir son champ de vision, d'aller vers l'inconnu, de travailler avec les jeunes sur leur projet d'insertion. Au retour, ils sont transformés !** »



Un accompagnement salué

Grâce à ses deux derniers projets reconnus Bonne pratique et particulièrement bien évalués, la Maison de l'Europe des Yvelines obtient le Label d'excellence des projets de mobilité accrédités. Gestion rigoureuse, préparation et accompagnement attentifs, *débriefing* au retour et cérémonie de remise d'Europass sont autant d'atouts qui caractérisent le travail mené par l'association.

Que représente ce prix pour vous ?

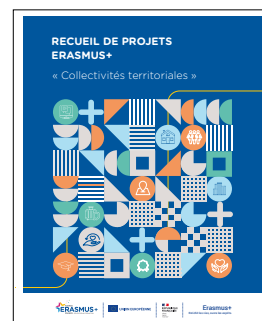
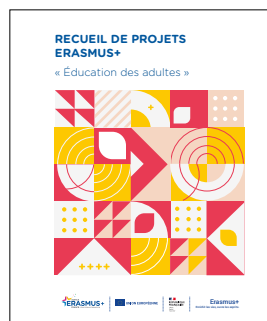
« Ce Label d'excellence que nous recevons aujourd'hui nous rend fiers du travail accompli. C'est **une reconnaissance de l'intérêt que nous portons à tous les acteurs du projet DIVE** car, sans eux, il n'y aurait pas de mobilité. Ce label souligne la qualité de la mise en œuvre du projet en amont, pendant et au retour de la mobilité. Pour tous ceux qui y prennent part, **c'est une invitation à poursuivre notre ouverture à l'Europe.** »

Christine Colleville

Coordnatrice technique et administrative de la Maison de l'Europe des Yvelines



Pour aller plus loin



**RETROUVEZ LES AUTRES RECUEILS
DE PROJETS ERASMUS+
DANS NOTRE MÉDIATHÈQUE**



© Agence Erasmus+ France / Education Formation



Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Copyright photos : ©ShutterstockImages

AGENCE ERASMUS+ FRANCE / ÉDUCATION FORMATION
9 rue des gamins
33080 BORDEAUX Cedex
05 56 00 94 00



www.agence.erasmus.fr



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.